



# BULLETIN COMMUNAL DE MATZENHEIM

N° 03  
07/02/2023

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG MATZENHEIM/OSTHOUSE :

Le prochain Don du Sang aura lieu le

**MERCREDI 15 FÉVRIER 2023 DE 17H A 20H**  
**A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES TILLEULS**

A l'issue du don, un repas sera servi :

**SPAGHETTIS BOLOGNAISE et BEIGNET**

**On compte sur vous !**



## JEUX DE SOCIÉTÉ :

La prochaine date de rencontre pour un après-midi de jeux de société sera le **MARDI 21 FÉVRIER**  
**dans l'ancienne salle de classe du 2 rue du Stade à partir de 14H.**

Si vous souhaitez passer un après-midi sympathique et convivial, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'activité est ouverte à tous, et toutes les propositions de jeux de société sont les bienvenues (jeux de carte, de plateau, etc..). Contact : Marlène FRENOT au 0695446767

## À LOUER :

La commune dispose de 130 m<sup>2</sup> de hall à louer pour usage à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien contacter la mairie au 0388744161

ou par mail

mairie-matzenheim@wanadoo.fr

## CONVOIS EXCEPTIONNELS : RESPECT DES INTERDICTIONS DE STATIONNER

A la suite du passage du dernier convoi exceptionnel, la brigade de gendarmerie mobile de Sélestat a signalé que certains véhicules ne respectant pas les panneaux de signalisation interdisant le stationnement seront verbalisés. Merci d'être attentif aux dates et heures de passage des convois et de respecter ces interdictions.

## ANIMATION GRATUITE À LA BIBLIOTHÈQUE :

Rappel : Animation gratuite à la bibliothèque

**"j'ai rendez-vous avec ma lectrice"**

les personnes intéressées par les lectures personnalisées prévues le

samedi 4 mars après-midi sont invitées à se préinscrire à la bibliothèque,

lors des horaires d'ouverture ou par mail

à l'adresse suivante : [bibliotheque.matzenheim@orange.fr](mailto:bibliotheque.matzenheim@orange.fr)



## ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : INSCRIPTIONS 2023 :

**Les parents des enfants nés en 2020 et résidant à Matzenheim pourront se présenter en mairie dès à présent et ce jusqu'au 3 mars 2023 inclus.**

Merci de venir avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant pour les vaccinations. Pour les couples séparés ou divorcés, l'accord et la signature des deux parents sera indispensable.

Les parents des nouveaux ou futurs habitants souhaitant scolariser leurs enfants sont priés de se faire connaître en mairie.

Par ailleurs, les parents souhaitant bénéficier du service d'accueil du matin à la rentrée de septembre 2023 pourront également se signaler en mairie.

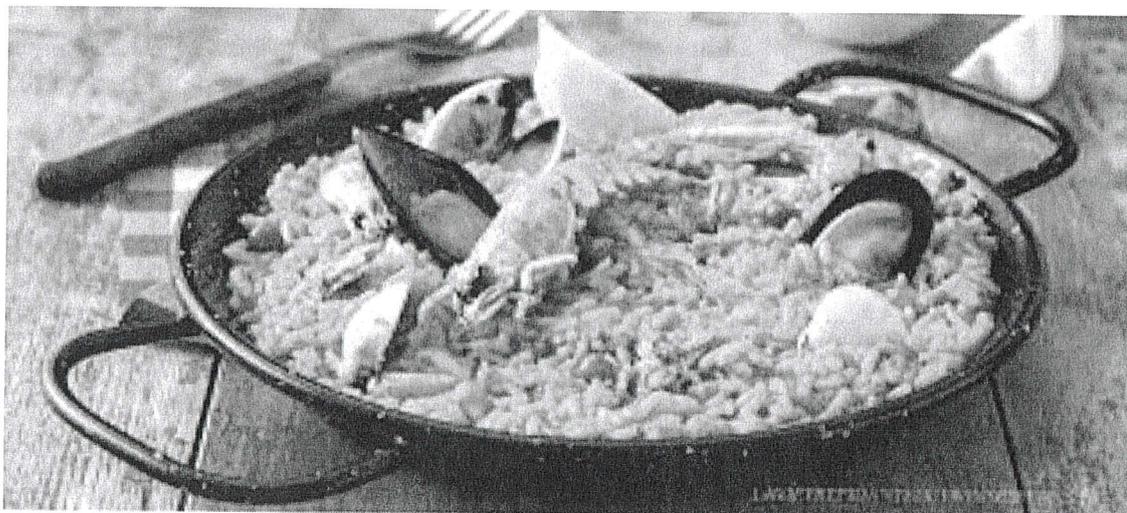


Amicale des donneurs de sang  
**MATZENHEIM / OSTHOUSE**

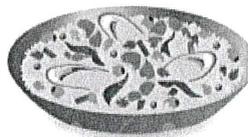
A la salle polyvalente du CSBO à Osthouse

**DIMANCHE 12 MARS 2023**

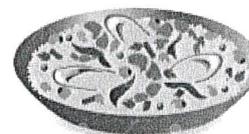
**À 12 H**



**Paëlla  
Vacherin glacé  
Café**



**18 EUROS**



**UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION AVANT LE 07 MARS**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : adultes \_\_\_\_\_ x 18 € soit : \_\_\_\_\_ €  
Nombre de personnes enfants ( - de 12 ans ) \_\_\_\_\_ x 9 € soit : \_\_\_\_\_ €  
TOTAL : \_\_\_\_\_ €

Talon à remettre avec votre règlement à l'ordre de l'amicale des donneurs de sang de Matzenheim

auprès de **Jérôme OBERLE** 10 rue Frédéric Mistral Matzenheim 06/62/24/25/19  
**Sonia ANDRES** 27 rue d'Erstein Osthouse 06/51/65/06/95

### REGLEMENT EN VIGUEUR (MP 2023)

- Le marché aux puces est une manifestation réservée aux particuliers, en vue de la vente ou de l'échange de mobiliers usagés ou acquis de personnes autres que celles qui fabriquent ou en font commerce.
- Il est ouvert à tous, à condition de renvoyer l'attestation d'inscription totalement remplie, accompagnée du paiement, et de la copie recto verso obligatoire d'une pièce d'identité -

**LES FORMULAIRES INCOMPLETS ou ERRONES NE SERONT PAS ENREGISTRES .**

- Les places non payées ne seront pas réservées.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non-occupation.
- Aucun changement libre de place ne sera toléré, sous peine de renvoi.
- **Les places non occupées à 8h ne seront pas redistribuées.**
- **Nous n'attribuerons pas de place supplémentaire le jour même.**
- L'exposition ou la vente d'armes blanches ou à percussions est strictement interdite.
- L'introduction de substances nocives, polluantes, inflammables ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- **Le prix des 5 mètres linéaires est de 12,50 €, plus 2,50 € le mètre supplémentaire.**
- **Les stands de boissons et de restauration sont exclusivement réservés aux organisateurs.**
- **Les manèges et confiseurs seront acceptés au tarif de 80 € l'emplacement, après accord des organisateurs.**
- Mise en place des exposants de 5h à 8h - Les numéros de places seront annoncés à l'entrée du marché lors du contrôle.
- **Chaque exposant est prié d'emporter ses déchets et de laisser son emplacement dans un état propre pour 18h00.** (1 sac poubelle vous sera remis à cet effet,)
- En cas de non respect de ce règlement, déposé à la mairie de Matzenheim, les organisateurs seront seul juge pour prendre toutes dispositions nécessaires.

### ATTESTATION ET INSCRIPTION AU MARCHE AUX PUCES DE MATZENHEIM du 02.04.2023 organisé par l'amicale des sapeurs pompiers et le football club.

A retourner avant le 24 mars 2023 à : ( Dernier délai )

C.P.I - Marché aux Puces Rue de werde 67150 MATZENHEIM - tél 03 88 74 39 02

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Né (e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Copie recto/verso obligatoire de la pièce d'identité : N° \_\_\_\_\_

délivrée le \_\_\_\_\_ Par : \_\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur :

\* Ne pas être commerçant (e)

\* De ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce)

\* De ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ( art.R321-9 du code pénal)

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature

Ci-joint le règlement de \_\_\_\_\_ € pour la réservation d'une place de \_\_\_\_\_ mètres linéaires.  
**(minimum 5 mètres à 12,50 € + 2,50 € le mètre supplémentaire)**

- chèque libellé à l'ordre du FC Matzenheim (la réservation sera enregistrée au nom figurant sur le chèque)

Cette attestation sera remise aux organisateurs qui la joindront au registre des participants et la remettra au Maire.